

Couvent-Opinions reçues

Patrimoine

Nom complet

Cristina Candido Oliveira

Mon opinion

Je souhaite partager mes préoccupations concernant la manière dont le projet prétend valoriser le patrimoine bâti et naturel du site. La démolition de la chapelle et de l'infirmierie, justifiée par leur statut d'ajouts ultérieurs, représente une perte patrimoniale importante. Ces bâtiments font partie intégrante de l'histoire évolutive du site et mériteraient une réhabilitation, plutôt qu'une destruction.

Nom complet

Arnaud Lloret

Mon opinion

Bien que le projet affirme valoriser le patrimoine bâti et naturel, les interventions proposées soulèvent plusieurs préoccupations. La démolition de la chapelle et de l'infirmierie, sous prétexte qu'elles sont des ajouts ultérieurs, constitue une perte patrimoniale majeure. Ces composantes participent à l'histoire évolutive du site et mériteraient d'être réhabilitées, plutôt que détruites.

Le maintien et la réfection des éléments d'origine du couvent sont certes positifs, mais les interventions prévues, telles que l'agrandissement de l'aile Est et la démolition du soubassement de la chapelle, risquent d'altérer l'intégrité patrimoniale du site. De plus, le projet manque de précisions sur la revitalisation de la cour intérieure et le respect de son esprit monastique.

L'intégration des pierres de la chapelle dans un parcours historique et commémoratif est une initiative intéressante, mais elle ne compense pas la perte irréversible de cette structure emblématique. Une mise en valeur plus ambitieuse et respectueuse de l'ensemble du site, incluant toutes ses composantes patrimoniales, devrait être envisagée.

Nom complet

Lise Lemarbre

Mon opinion

J'apprécie le projet de préservation et de protection du patrimoine, c'est important. Si le promoteur est assisté par un spécialiste en conservation du patrimoine c'est bon pour moi.

Nom complet

Isabelle Quentin

Mon opinion

La mise en valeur d'une partie de notre patrimoine est admirable.

Mais à quoi sert de vouloir faire un appel à la mémoire des lieux s'il faut le défigurer ? À ce titre, le bâtiment principal devrait être limité à 8 étages, au risque d'écraser la présence de ce qui restera du couvent.